



Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des eaux & égouts

Objet : **Préavis n° 68/2021** demande d'un crédit de **CHF 143'000.- TTC** destiné à financer en partie l'étude de prospection pour l'exploitation de la nappe inférieure de la Cézille avec l'entente intercommunale SIDEMO.

Date séance : 02.02.2021

Présents : Municipaux : Jean Zucchello et Georges Richard

Commission : Marco Rusconi, Martin Schlaepfer, Georges Sublet et David Vez

Excusé : Commission : Glenn Geissmann

La commission remercie les municipaux, M. Jean Zucchello et M. Georges Richard, pour leurs disponibilités et la pertinence de leurs informations.

Nous estimons que ce projet est une aubaine pour la commune de Genolier. Cette collaboration avec les communes avoisinantes dynamise et favorise sa faisabilité. L'idée, que la nappe phréatique fonctionne comme une éponge (stockage durant les périodes de crue et alimentation en eau en période de sécheresse), s'avère très intéressante et importante pour les mois d'été où le besoin peut être élevé selon les années.

Après discussion sur nos différentes questions et éclaircissements de la part des municipaux, la commission des eaux et égouts suggère au conseil d'accepter les conclusions du préavis N°68/2021.

Pour information, ce préavis sera voté, par les communes d'Arzier – Le Muids et Gland lors de leur prochain conseil.

Genolier, le 22.02.2021

Glenn GEISSMANM Marco RUSCONI Martin SCHLAEPFER Georges SUBLET David VEZ
(rapporteur)

Président : Nicolas Bolay
Ch. de la Branche 7
1272 Genolier
079 507 03 81

Secrétaire : Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier
078 605 72 55

Courriel :
ccommunal@bluewin.ch